

Mercredi 1er juillet 2009



> service de presse

tél. : 01 53 85 66 45

fax : 01 45 55 94 43

mail : [servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)

web : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)

## **Jean-Paul Huchon demande le lancement d'un plan concerté de rénovation de la cité universitaire d'Antony**

Prenant connaissance des actions menées actuellement par les résidents de la Cité Universitaire d'Antony et le syndicat étudiant Unef, **Jean-Paul HUCHON**, Président du Conseil régional d'Ile-de-France, réaffirme **sa volonté de voir rapidement lancé un plan de réhabilitation global et concerté de la résidence universitaire Jean Zay.**

Jean-Paul Huchon regrette qu'aucune réhabilitation n'ait été engagée alors même qu'elle figurait au contrat de plan 2000-2006 en raison de l'absence de mobilisation des autres partenaires.

Face à cette situation de blocage préjudiciable aux étudiants, la Région a inscrit à titre exceptionnel, au budget 2008, 2 millions d'euros de crédits pour la réhabilitation des bâtiments de la résidence d'Antony.

Cet engagement financier, renouvelé en 2009, constitue un acte politique fort. Objectif : accélérer la mise en place effective d'un plan de financement de la réhabilitation universitaire Jean Zay, comme le réclament les associations de résidents et les organisations étudiantes depuis plusieurs années.

En effet, l'avenir de cette résidence, qui regroupe plus de 2.000 places soit plus de 15% du logement social étudiant des académies d'Ile-de-France, représente un véritable enjeu d'intérêt régional.

Pour **Jean-Paul Huchon**, « les inquiétudes légitimes des résidents et des organisations étudiantes sur d'éventuels projets de destruction de la résidence d'Antony doivent être levées par la Communauté d'Agglomération des Hauts des Hauts-de-Bievre (CAHB) qui s'est vue transféré la propriété de la résidence depuis le 9 janvier 2009 ».

« Le lancement de travaux sur une partie des bâtiments nécessite une clarification préalable de l'ensemble des acteurs concernés (Etat, CROUS, CAHB) et des garanties sur le maintien d'une offre équivalente de logements sociaux pour les étudiants. »

**Alors que la Région élabore actuellement un schéma régional du Logement étudiant qui recense les besoins en Ile-de-France, le Président du Conseil régional renouvelle sa proposition de participation à une table-ronde portant sur l'avenir de la résidence universitaire d'Antony.**

Contact presse : Alexandre Gallet 01 53 85 78 65 / [alexandre.gallet@iledefrance.fr](mailto:alexandre.gallet@iledefrance.fr)

Communiqué de presse